

Association d'Attelage de Champagne

3, rue de Bellevue 51480 Boursault
Tél./Fax : 03 26 60 17 59 – Portable : 06 71 94 43 42



MENEUR INFOS

Janvier 2008

N° 69

SOMMAIRE

- Le mot du président.**
- Compte rendu de l'assemblée générale du 01/12/2008.**
- Rapport financier 2008.**
- Avant programme stage d'orientation du 10/02/08.**
- Avant programme du concours indoor de Balan.**
- Avant programme de la journée de formation à Vriage aux bois le 03/05/08.**
- Compte rendu voyage en Pologne, aout 2008.**
- Son premier concours d'attelage !**
- Compte rendu stage de juges nationaux Lamotte Beuvron, 12 janvier 2008.**

Le mot du président

Tout d'abord mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce, au niveau de l'attelage, plus prolifique que la précédente.

Un petit regret cependant devant le peu d'affluence à l'assemblée générale. Je pense que, pour l'année prochaine, nous essayerons de trouver un lieu à Chalons en Champagne, qui est sur le plan géographique, plus central et plus facile d'accès.

Je vous rappelle, pour ceux qui n'étaient pas présents à la dernière assemblée, de penser à vous mettre à jour de votre cotisation pour continuer à recevoir Meneur Info. A ce sujet, un choix a été institué :

- Transmission de votre e-mail à l'inscription et envoi de MI sous forme fichier avec maintien du prix actuel de la cotisation, 35 euros.**
- Choix de continuer à recevoir MI sous forme papier, et dans ce cas, cotisation portée à 45 euros pour participation aux frais d'impression et postaux.**

D'autre part, Prenez systématiquement une licence club pour vous-même, vos coéquipiers, mais aussi de préférence pour vos amis et famille pratiquant occasionnellement avec vous, afin d'être tous couverts sans contestation pour toute activité d'attelage.

Grande nouvelle, le site internet est enfin créé, merci Patricia, ses coordonnées :

<http://attelagechampagn.canalblog.com>

**Bonne saison
Jean Jacques Gay**



Association d'Attelage de Champagne

3, rue de Bellevue 51480 Boursault
Tél./Fax : 03 26 60 17 59 – Portable : 06 71 94 43 42

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} DECEMBRE 2007 AU CAT DE PARGNY SUR SAULX

Début de réunion à 17h30 à Pargny sur Saulx.

Etaient présents pour le bureau : Mesdames Bardoneschi et Raach, Messieurs Gay, Bornier, Matras et Alloux.

Etaient excusés: Messieurs Liébart, Gautron, Madame Chevaux,
Invitée: Mme Patricia Hardy.

MOT DU PRESIDENT :

Remerciements :

- au CAT de nous avoir encore accueilli cette année,
- à G. Matras pour s'être occupé de nous trouver une salle,
- aux organisateurs de concours sans qui aucune rencontre ne serait possible.
- aux absents qui se sont excusés :
 - Mr Guichard qui se trouve au salon cheval pour raisons professionnelles,
 - Mr Gautron, Mr Liébart, Mr Vigneron pour raisons personnelles.
- ainsi qu'à toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale

RAPPORT D'ACTIVITE :

Il n'y a pas eu beaucoup de concours cette année mais l'ambiance ainsi que l'organisation étaient très bonnes. Ce que nous perdons en quantité nous le gagnons en qualité.

Le président fait un petit commentaire sur les concours 2007 :

- Cousances les Forges (55)
- Vrigne aux bois (08)
- Boulzicourt (08)
- Vienne la ville (51) randonnée
- Fleury la Rivière (51) journée d'attelage
- Courdemanges (51)

Il énumère ensuite les résultats des membres et des sympathisants de l'AAC au niveau départemental et national.

Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité à main levée.

RAPPORT FINANCIER.

Mr Bernard Alloux nous fait la lecture de son bilan financier.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité à main levée.

RENOUVELLEMENT MEMBRES DU BUREAU :

Démissionnaire : C. Chevaux, raison professionnelle
Membres sortants et se représentant : N. Raach et B. Alloux
Nouvelle candidature : P Hardy, J-M Moyen.

Un vote groupé pour tous les candidats est choisi.
Les candidats sont réélus ou élus à l'unanimité à main levée.

PREVISIONS 2008 :

10 février : stage orientation Fleury la rivière
30 Mars: indoor Ballan (08)
3-4 Mai: journée de formation à Vrignes aux Bois (08)
24/25 Mai: Amateur Prépa, jeunes chevaux et entraînement lycée agricole
de SOMME-VESLES.(51)
28/29 JUIN : randonnée région VITRY LE FRANCOIS (51).
Un participant propose une journée lecture de carte avant la rando.
12/13 juillet: Amateur Elite, jeunes chevaux et entraînement à BOULZICOURT (08)
26/27 juillet: Amateur Elite et entraînement à REMBERCOURT(55)
23/24 août: Journée formation compétition, PTV Trec, Maniabilité et jeunes chevaux à
FLEURY LA RIVIERE (51)
6/7 septembre: entraînement, amateur prépa, finale championnat de Champagne et jeunes
chevaux à COURDEMANGES (51)

QUESTIONS DIVERSES :

Propositions contenues dans la lettre de Patricia Hardy.

- Création d'une bourse aux grooms,
- Création d'un site internet, Patricia Hardy s'en occupe. Il sera mis à jour régulièrement, il faudra envoyer les infos à Patricia.
- Rencontre des adhérents lors de journée de formation : cela est prévu.
- Rencontre festive entre meneurs.

CRE

L'AAC est entrée au comité directeur du CRE, on a du poids vu le nombre de licence que l'on donne. On peut donc bénéficier d'un financement pour les finales régionales et les concours officiels.

Le financement des stages obligatoires pour la formation des juges peut aller jusqu'à 800€.

On peut également obtenir un financement pour les journées de formation compétition.

Le financement des talkies sera pris en charge par le CRE avec le CCE. L'investissement s'élève à 2500€.

Conseil du cheval

Le conseil du cheval est prévu pour le développement du cheval et donne des subventions à titre régional. Or il faut savoir que les 3/4 des subventions sont versés à l'ARDCP (chevaux de sport) et aux éleveurs de chevaux de trait.. Le président, aidé par d'autres personnes, va essayer de faire participer financièrement le conseil du cheval au projet de piste permanente à l'hippodrome de Châlons, projet qui pourrait voir le jour en 2009. La piste serait à la disposition de l'attelage et du CCE. Il y aurait une mise à disposition du terrain, du matériel, des boxes et des obstacles qui seraient mis en place.

Juges et bureau des calculs.

Listes des juges à la disposition des organisateurs de concours. Il est important de choisir les juges parmi cette liste.

Nadine Raach, N2

Jean-Jacques Gay, N2

Guy Gautron,

Julien Nottret,

Catherine Chevaux,

André Mercier.

Bernard Gros Jean serait volontaire pour être juge.

Hervé Chevaux, qui peut être au bureau des calculs, demande à être prévenu à l'avance pour les concours officiels.

Meneur Info

Un lexique sera à la disposition des lecteurs de MI.

Jeunes meneurs

Une participante propose un parrainage pour les jeunes meneurs lors des concours.

Nadine Raach explique que c'est ce qu'elle a fait lors du concours de Courdemanges qui comptait beaucoup de débutants. Elle a expliqué les règles et les astuces à certains participants avides de Serait-il possible de demander aux organisateurs de trouver une personne gérant les jeunes meneurs ?

La réunion s'est clôturée à 18h45.

Le président : JJ Gay

SITUATION FINANCIERE AU 30/11/2007

Soldes des comptes en début de période

caisse	223,00	
compte courant	4 176,45	
compte épargne	8 957,72	
à recevoir	557,20	
avance Fédération des Sports Equestres (licences)	1 089,31	
Compte France Equitation	283,74	
à payer	-	19,00
		15
soit un total disponibilités	268,42	

Exercice 2007

Recettes	311,01	2
Dépenses	453,73	2
		15
disponibilités au 30/11/2007	125,70	
<i>se ventilant</i>		
caisse		223,00
compte courant		3 079,68
compte épargne		9 153,65
à recevoir		
	<i>Produits financiers</i>	200,00
	<i>Remboursement</i>	774,28
à payer	<i>assurance RC</i>	-
		551,96
Compte France Equitation		283,74
avance Fédération des Sports Equestres (licences)		1 963,31
		15
	125,70	

ASSOCIATION D'ATTELAGE DE CHAMPAGNE

COMPARAISON DES 6 DERNIERS EXERCICES

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Adhérents	71	66	63	76	59	40
Cotisations	2 157	2 310	2 167	2 590	2 030	1 295
Concours	641	328	170	760	397	-
Formations	- 193	-	-			
subventions	1 242	500	-	400	300	485
Produits financiers	246	235	180	142	197	196
boni sur licence				284	250	272
Autres produits	70	-	-	19	60	
Produits sur exercices antérieurs				2 033	1	63
ventes matériel				320	-	-
Total des produits	4 164	3 373	2 517	6 548	3 234	2 311
Assurance	403	463	470	609	552	552
Cotisation DNSE						
Formations juges	-	194	167	250	649	284
frais assemblée				264	226	182
charges exercice antérieur					40	158
Secrétariat	1 842	1 352	1 634	1 304	1 321	708
Frais mission Président	176	114	239	355	132	-
Autres dépenses	171	103	53	76	4	
Adhésion Conseil du Cheval				300	300	300
Total des dépenses	2 592	2 226	2 563	3 158	3 224	2 184
Résultat	1 572	1 147	46	3 390	10	127
Achat matériel	- 1 038	100	152	1 917		270
Résultat après investissements	535	1 047	- 198	1 473	10	- 143
Actif financier		13 983,28	13 785,00	15 258,29	15 268,42	15 125,70

AVANT-PROGRAMME INITIATION **A LA LECTURE DE CARTES ET A L'ORIENTATION**

organisé par les *Amis de l'Attelage* de Fleury la Rivière

le 10 février à partir de 9H 30
à la coopérative vinicole de Fleury la Rivière.

Le but sera pour des personnes peu initiées, de pouvoir se promener en sécurité avec une carte à pieds, à cheval, en vélo, etc...

Journée ouverte à toute personne intéressée, parlez en autour de vous !

Matin : théorie animée par Bernard Grosjean

Midi : repas froid au chaud

Après-midi : pratique sur le terrain

A prévoir :

- chaussures de marche
- boussole, paire de jumelles (si vous avez !)
- surligneur, papier, crayon, ...

Prix par personne : 20 €

Coupon d'inscription à renvoyer pour le 7 février au plus tard.

Journée initiation à la lecture de cartes et à l'orientation.

NOM Prénom :

Adresse :

Tél. :

Nombre de personnes X 20 € = €

Règlement à l'ordre des Amis de l'Attelage à envoyer :
15 rue des Prés – 51480 Fleury la Rivière

Règlement du Concours d'attelage "indoor" de Balan du 30 mars 2008.

Le concours est composé de deux épreuves de maniabilité dans un manège de 22 m x 50 m.

Un meneur ne peut conduire que 2 attelages au maximum, mais le groom peut participer

comme meneur et être classé. Un cheval ne peut passer que 2 fois.

1^{ère} épreuve : épreuve de précision

Un parcours composé de 12 portes numérotées et d'un obstacle (portes A, B, C, D, E) inclus dans le temps du parcours.

- Les portes numérotées ont un écartement de 30 cm de plus que la largeur de la voiture.

- Les portes de l'obstacle sont à 2.50m (cône + balle de chaque côté)

- Calcul des pénalités :

- 3 points par balle tombée + (dépassement de temps en secondes x 0.5 point)

- Temps limite : (longueur en mètre x environ 200 m/mn)

- Important :

. Pour éviter une perte de temps inutile dans les manipulations de cônes, chaque voiture

devra obligatoirement être à la largeur de 140 cm ou 150 cm (roue cage ou barre à 10 cm

maxi du sol.) La largeur des voitures est vérifiée avant l'entrée dans le manège.

. Dans les 2 épreuves, la ligne d'arrivée ne peut être franchie que lors du départ ou de

l'arrivée, mais la porte d'entrée et de sortie de l'obstacle peut être franchie à tout moment pour des raisons d'exiguïté du manège.

. Toute erreur de parcours n'entraîne pas l'élimination mais une pénalité de 50 points.

2^{ème} épreuve : épreuve de vitesse

Le même parcours composé de 12 portes numérotées et d'un obstacle (portes A, B, C, D, E) est chronométré dans sa globalité.

- Les portes numérotées ont un écartement de 50 cm de plus que la largeur de la voiture.

- Les portes de l'obstacle sont à 2.50m (cône + balle de chaque côté).

- Calcul des pénalités :

(temps du parcours en secondes + 5 secondes par balle tombée) x 0.5 point

- Pas de temps limite.

Concours d'attelage "indoor" de Balan.

Jean-Marie Vanwynsberghe et Régis Lebrun organisent un concours d'attelage " indoor ", le 30 mars 2008, dans le manège du centre équestre de la Botte d'Or à Balan (autoroute Charleville–Sedan, sortie Bazeilles, dir Balan/Sedan).

Les grooms peuvent participer au concours au même titre et au même prix que les meneurs et seront classés.

Tarif de l'inscription : 9 euros par concurrent à l'épreuve (meneur ou groom participant comme meneur)

Un repas amical permettant de nous retrouver et de faire plus ample connaissance est prévu pour le midi au prix de 12 euros.

Programme du concours :

- reconnaissance du parcours à 9 h 30
- début de la première épreuve à 10 h 15 précises.
- apéritif et repas à 12 h

Adressez votre engagement à **Jean-Marie Vanwynsberghe** 150, rue d'Ardin 08330 Vrine au Bois accompagné impérativement du chèque à l'ordre de **Christian CARON** pour le 20 mars dernier délai.

(Le nombre de participants sera limité aux 30 premières inscriptions accompagnées du règlement.)

Ce concours étant une épreuve de maniabilité, une tenue correcte est exigée, gants, casque et fouet obligatoires. De même les chevaux, les harnais et les voitures se doivent d'être présentables au public.

.....
.....

Fiche d'inscription à renvoyer pour le 20 mars 2008 dernier délai.

Meneur : Tél

Groom participant :

Nom du cheval : Age Race.....

Nom du cheval..... Age..... Race.....

Attelage en simple / attelage en paire

Meneur 9 € 9 €

Groom participant comme meneur 9 € (sinon gratuit)

Repas à 13 € 13 € x

Box (à réserver) 8 € x

TOTAL €

Chèque à joindre obligatoirement à l'inscription.

Présenter obligatoirement à l'arrivée :

Carnet de vaccinations des chevaux à jour + licence meneur et groom

Largeur obligatoire de la voiture : 140cm 150cm (Barrer la mention inutile)

**JOURNEE DE FORMATION
VRIGNE AUX BOIS LE 03 MAI 2008**

Organisée par l'association d'attelage de Champagne, cette journée s'adresse à tous les meneurs qui souhaitent commencer les concours ou s'améliorer dans la préparation et la maîtrise de leur attelage.

Elle sera encadrée par un enseignant diplômé et le nombre de participants maximum est fixé à 8, avec priorité pour les membres de l'association et par ordre chronologique.

Ce stage comportera une partie théorique et une partie pratique pour laquelle les inscrits doivent venir avec leur attelage. Il leur sera possible de rester sur le site le dimanche pour une journée libre d'entraînement. Les chevaux étant paddockés pour la nuit du 03 au 04. Les participants doivent assurer leur nourriture et leur logement.

Pour tous renseignements, tél à JJ GAY au 06 71 94 43 42.

**Bulletin d'inscription à retourner à JJ Gay ferme du moulinet
51800 VIENNE LA VILLE.**

NOM :

Prénom :

Tél :

Adhérents : X 15 euros =

Non adhérents : X 30 euros =

Restera le dimanche oui non

Règlement obligatoirement joint pour être pris en compte dans l'ordre des priorités.

VOYAGE EN POLOGNE 07 AU 20 AOUT 2008

Depuis notre voyage en Irlande, en aout 2005, nous nous posions la question de notre prochaine destination. L'année 2006 ayant été réservée à l'organisation du concours de Fleury, c'est en 2007 que nous avons pu mener à bien ce projet.

Une des difficultés d'organisation résidait dans le vœu de JP de réaliser cette avec un attelage randonnée de quatre jeunes poneys étalons.

Nous avons d'abord envisagé la CORSE, mais après étude, cela a semblé difficile voir impossible en attelage vu l'absence totale de chemins carrossables. Nous avons ensuite étudié la faisabilité d'un circuit au MAROC, mais le manque de logistique sur place et les interrogations restées sans réponse sur le plan administratif et vétérinaire nous ont fait renoncer. Les contacts amicaux de JP et Nadine avec plusieurs Polonais travaillant à Fleury nous ont fait envisager un voyage en POLOGNE. En effet, ceux-ci parlant français et polonais et étant de retour en vacances chez eux au mois d'aout, Nous pouvions bénéficier sur place d'un accueil.

De plus, JP avait reçu quelques temps avant notre projet un meneur Allemand qui projette de relier BERLIN à PARIS en 2008 avec un attelage de 2 frisons, ce qui fera d'ailleurs l'objet d'une information dès que nous en connaissons les dates exactes, avait demandé de faire étape à Fleury, et comme JP lui parlait de notre propre projet, il nous a proposé de faire étape chez lui au nord de BERLIN.

Après une minutieuse préparation administrative et matérielle, nous avons donc pris la route pour BERLIN le mardi 7 très tôt via Liège, Dusseldorf, Hannovre, Hambourg et Berlin, (1100 kms).

Nous sommes arrivés vers 17 heures chez Ludvyck, qui possède un club hippique où il élève et dresse principalement des frisons.

Nous avons dès notre arrivée été pris complètement en charge par nos hôtes aussi bien au niveau du couvert et du coucher pour nous et nos chevaux, mais également au niveau de notre emploi du temps. En effet après un copieux petit déjeuner, notre hôte nous a emmené, avec son attelage de 2 frisons, visité la ville de Neustrelitz qui est la station balnéaire de Berlin, dans une région magnifique comportant près de 3000 lacs, diner traditionnel et le lendemain, randonnée avec baignade pour tous dans un petit lac limpide. 2 très belles journées avec un accueil chaleureux que nous nous efforcerons de rendre lors du passage en France de Ludvyck en 2009.



Le vendredi 10 aout au matin, départ pour Plock, via Poznan, 550 kms, avec un passage de frontière assez long et la découverte des routes polonaises avec leur revêtement très défoncé par une circulation Ouest/Est de camions. Arrivée à Plock, où nous avons quelque mal à nous retrouver avec Yanneck qui n'a pas de portable. Là aussi, nous sommes attendus, et sommes cocounés et engraisés par une quantité et une qualité de mets traditionnels.

La région est industrielle et de ce fait moins favorable à l'attelage de randonnée, nous décidons de faire le tour de la plus grande raffinerie d'Europe et subissons un terrible orage, heureusement supportable car nous trouvons in extrémis un abri dans le garage d'une ferme, nous apprenons le soir à la télévision que toute la région a été inondée. Le lendemain, prudence oblige, nous visitons le Zoo de Plock et un haras malheureusement partiellement fermé.



Déjà lundi 13 aout, et nous prenons la route de Dubiecko dans les Carpates au sud est de la Pologne, Via Varsovie, à 50 kms de la frontière Ukrainienne, 450 kms. Le voyage se passe bien mais l'arrivée sur le site par un chemin montagneux plus difficile.

Enfin installés, nous découvrons un paysage superbe alors que nos hôtes ont confectionné exprès pour nos poneys un magnifique paddock.



Nous même sommes logés chez l'habitant avec tout le confort et comme partout, des repas typiques et même pantagruéliques. Notre emploi du temps se partage entre de grandes randonnées sur des chemins et des visites de sites et des arrêts boissons, il fait très chaud.



Le temps passe très vite et nous arrivons déjà au 20 août où il nous faut rentrer avec deux petites frayeurs, panne d'air comprimer d'où blocage de freins, heureusement dépanné par JP sur une aire d'autoroute, et remontrance à la sortie de Pologne par un douanier s'apercevant que la carte d'identité de JP est périmée.

Arrivée à Fleury en début de soirée, épuisés mais ravis de ce voyage, en ce demandant déjà où se situera le prochain.

Un grand merci à nos amis Allemands et Polonais que nous reverrons avec plaisir à leur retour en France

Nadine, Annie, J. Pierre et J. Jacques.

PREMIERS (grands) FRISSONS

« *On dira qu'on n'y va pas, on va rester sous les draps, on commandera des pizzas* »*, mon cheval et moi...

Et pourtant « on » ira, « on » c'est Lancelot et moi, Lancelot n'est pas mon fiancé mais mon Arabo-Bouloonnais, un peu trop cool, un rien trop paresseux, mais de bonne volonté. Alors on se prépare, on se brosse, on se fait briller les cuirs, on se graisse les sabots et c'est parti au galop ! Pardon au petit trot ! (*pourquoi tu dors pas ? Ferme les yeux, c'est merveilleux !**)

Il est 10 H du matin, nous sommes le 8 Septembre, Courdemanges nous accueille chaleureusement cependant, J'ai un peu mal au ventre... quelle angoisse ! Pourquoi ai-je embarqué mon ami équin, (et mon mari), dans une telle galère ?

Cet après-midi, c'est l'épreuve de dressage, (*prends ton fouet, il est sous le lit !!!**) Lancelot et moi nous connaissons la reprise, mais suffit-il de la connaître ? Un petit coup d'œil sur les juges pour savoir qu'ils seront intransigeants, je me rassure en me disant que je ne suis pas la seule pour qui c'est « la première fois ». En effet, nous sommes 3 ou 4 novices à participer à ce concours, et même plus novices certaines que d'autres. L'ambiance est très sympa, les pros s'occupent d'eux et ne mettent pas la pression.

Ouf, nous sommes passés ... soulagée que je suis.... Mais très contente de l'avoir fait ! Pas magnifiquement OK, mais bon... j'y suis allée. Demain matin, marathon.... Aie Aïe Aie !!!!

Heureusement, j'ai un groom qui a déjà du métier, sûr que ça compte et que ça aide...

*C'est moi, c'est Annie, tu m'reconnais pas ???!**

C'est déjà terminé.... Mon groom m'a été d'un secours inimaginable... J'ai eu la trouille oui.... Mais en même temps que du bonheur.... Finalement mon gros dadou n'a pas été si mal que ça... Il a eu peur de l'eau mais par chance Jérôme nous a donné un coup de main efficace.

Il nous reste la mania. Ce n'est pas le plus facile, surtout que le chef de piste Julien l'a bien chiadée !...

Tant pis, je me vautre sur la fameuse serpentine (et je ne suis pas la seule !)... mais mon gros gris « lui » n'est pas stressé, il se paie le luxe d'un magnifique crottin au beau milieu de la piste... suffisant pour déconcentrer la nouvelle meneuse !!!!

La remise des prix... Je fais une avant-dernière heureuse d'avoir participé, être passée outre ma pétoche... L'essentiel c'est de ne pas s'être dégonflé.

Beau week-end, je recommencerai.... Si nous voulons revenir en 2008, y'aura du boulot mon Lancelot !

Merci à tous ceux qui organisent ce genre de manifestation.

Fabienne Pichoff (*paroles et musique de Benabar)





Association d'Attelage de Champagne

3, rue de Bellevue 51480 Boursault
Tél./Fax : 03 26 60 17 59 – Portable : 06 71 94 43 42

ADHESION 2007 : 35 Euros par famille, si réception Meneur Infos par email

45 euros par famille si réception M I papier.

LICENCE : Pour pratiquer l'attelage en compétition la licence club est obligatoire pour le meneur et le groom. La seule différence avec la licence pratiquant étant l'obtention d'un certificat médical, il est fortement conseillé de prendre une licence club.

- licence pratiquant (pas de certificat médical).

Moins de 18 ans : 25 euros

Plus de 18 ans : 36 euros

Pour obtenir les licences suivantes, un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant que vous ne présentez pas de contre-indication à la pratique de l'attelage est obligatoire. Pour les concours « amateur » ou « pro » le meneur doit avoir une licence amateur ou pro mais le groom peut, lui, n'avoir qu'une licence club.

- **Licence club : Moins de 18 ans : 25 euros**
Plus de 18 ans : 36 euros
- **Licence amateur 4 : 60 euros**
- **Licence amateur 3 : 80 euros**
- **Licence pro : 300 euros**

Si vous adhérez uniquement envoyer le bulletin à notre trésorier :

ALLOUX Bernard 1 rue du moulin 51270 Mareuil en brie

Si vous adhérez et que vous prenez en même temps des licences envoyer le bulletin à notre trésorier adjoint :

LIEBART Thierry 3 rue de Bellevue 51480 Boursault

Nom :

Prénom :

Adresse complète:

N° de tel :

N° de fax :

Adresse mail :

Date de naissance :

adhésion :	X	=	euros
Licence pratiquant	X	=	euros
Licence club	X	=	euros
Licence amateur 4	X	=	euros
Licence amateur 3	X	=	euros
Licence pro	X	=	euros

Chèque à l'ordre de « Association d'Attelage de Champagne »

Le stage de formation des Juges et Chefs de piste d'Attelage Nationaux des 12 et 13 janvier 2008

Voici les changements qui m'apparaissent les plus importants en ce début d'année, pour tout le reste, il va de soi de se référer au règlement.

Cette année 2008 voit une grande modification dans la présentation du règlement, la volonté de la Fédération étant d'harmoniser le plus possible les différentes disciplines et de s'aligner dans la mesure du possible avec le règlement international.

Le règlement papier est sorti, vous pouvez également le trouver sur le site de la Fédé : www.ffe.com

ATTENTION !

- Le BO n'existe plus.
- Toutes les modifications et additifs dans le cours de l'année paraîtront sur le site.
- Une première question se pose : quand il y a une différence entre le règlement papier et le site, qu'applique-t-on ? (il paraît que s'est déjà le cas)
Le représentant de la Fédération n'a pas la réponse, mais nous promet de le faire savoir...

EN VRAC, les infos.

- Un règlement général très dense accompagné de règlements spécifiques (2 en 1 !). En ce qui concerne l'attelage, il faut donc acheter le tome 2.
- Les dispositions spécifiques de l'attelage priment sur le règlement général en cas de différences ou de points particuliers. *Exemple* : dans le général, les compétiteurs Ponam doivent avoir moins de 18 ans ; dans le spécifique attelage les meneurs de plus de 18 ans ont le droit de concourir.
- Beaucoup de modifications dans le règlement général, beaucoup moins dans le règlement d'attelage : pour les meneurs, les règles du jeu restent sensiblement les mêmes.
- Les reprises et les annexes (shémas) ne sont plus dans le règlement papier, mais sur le site.
- Clôture des inscriptions le lundi minuit (non plus le mardi), possibilité de clôturer les inscriptions 2, 3,... semaines avant.
Donc Amis meneurs, attention à la date de clôture de chaque concours ! Les rattrapages d'engagements n'existent plus.
- Les engagements sous X passeront (quand cela est possible) en début d'épreuve et ne seront pas possibles le jour du Championnat.
- L'appellation des concours change.
Un résumé pour vous aider : amateur 4 devient Club Elite, amateur 3 devient Amateur Elite et Pro devient Pro Elite.
Il est possible de se surclasser avec les « Préparatoires » (voir les conditions dans le règlement général).
Les attelages à 1 s'appelleront *Solo*, à 2 *Paire* et à 4 *Team*.
- Un classement permanent sera mis à jour sur le site. Les points de vos différents concours y seront additionnés et serviront à savoir à quelle catégorie de Championnat de France vous pourrez participer.
Chaque concours vous apportera des points si vous êtes classés. Le nombre de partants dans l'épreuve sera divisé en quart, chaque quart obtiendra le même nombre de points,

un coefficient sera appliqué selon la difficulté de l'épreuve. De plus, le meneur surclassé devrait (*au conditionne , car ce n'est pas encore écrit noir sur blanc...*) voir ses points multipliés par deux, et le meneur sous classé devrait voir ses points divisés par deux. « *logique...* »

- Grande nouveauté importante : le **Président de Concours**.

Ce n'est ni le Président du Jury, ni le Président d'Honneur. Il doit être licencié et c'est lui qui représente l'organisation, il portera de grandes responsabilités telles que la présence des secours, les boxes, le choix du jury, ...

Il ne juge pas, mais le jury doit travailler avec lui.

Il a plus de liberté dans ses dotations qu'il répartit comme il veut et non plus d'après le savant calcul du règlement. Il peut accepter les engagements sur le terrain s'il l'a annoncé dans l'avant-programme.

- Le tableau d'affichage : son contenu est très précis, voir règlement.
- Une association de chevaux de traits est née (président A. Jan), les épreuves des traits ne se voyant pas pris en compte. Ils feront partie du classement permanent et auront en fin d'année leur « Coupe de France ».
- Une nouvelle reprise dans les concours Pro pour les 2 et 4 poneys : la reprise n° 10 (les attelages à 1 poney faisant la n° 9).
- Introduction de « la mise à pied » : par exemple, un meneur peut être mis à pied pour propos injurieux à un juge. A partir du moment où il en est informé, il se voit interdit de concours immédiatement et pour 15 jours, beaucoup plus si c'est la deuxième ou troisième mise à pied (*dans ce cas, je peux vous dire que sa saison est cuite !*)

Voici les points qui m'ont paru intéressants à vous communiquer. S'agissant du règlement, tout n'est pas dans ce résumé, je vous conseille donc de vous le procurer et de vous y référer à chaque fois que vous vous posez une question.

POUR TERMINER, JE TIENS A VOUS RASSURER :

François BESS, juge international CCE et également voisin, puisque habitant Esternay est intervenu de façon très intéressante pour nous parler essentiellement du jugement en dressage et il prétend que le juge doit avoir

la	C	H	I	A	S	!
	o	o	n	m	p	
	m	n	d	n	o	
	p	n	é	é	r	
	é	ê	p	s	t	
	t	t	e	i	i	
	e	e	n	q	f	
	n	t	d	u		
	c	é	a	e		
	e		n			
			t			

Le maître - mot de ce stage a été *BON SENS – FAIR PLAY*.

Le règlement, on le respecte un maximum, mais il faut que chacun reste plein de bon sens et la communication entre juges et meneurs en est le meilleur moyen.

Nadine RAACH